

Traction animale et chevaux de trait

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 03.01.Q09

février 2023

Mots clés : énergie - traction - cheval trait - race équine

On entend par traction animale, l'utilisation d'animaux domestiques par l'Homme pour les transports et les travaux essentiellement de nature agricole. Dans nos pays européens, la traction animale a mobilisé surtout les équidés et les bovidés, bien qu'il ait existé d'autres attelages d'espèces.

En France, la traction animale est aujourd'hui essentiellement l'apanage de nos 9 races de chevaux de trait classés dans les races de travail (ânes et mulets, chevaux de territoire et chevaux de trait). Les chevaux de trait, aux phénotypes bien différents, font de notre pays une exception européenne et apportent des solutions de traction animale dans différents domaines.

Cette fiche présente les races françaises de chevaux de trait, ainsi que les principales utilisations actuelles des équidés de travail.

Évolution de la traction animale dans le monde et en France (chiffres 2018)

Devenue très marginale dans les pays industrialisés, la traction animale concerne un peu plus de 400 millions d'animaux dans le monde, d'après la FAO. Sur le plan mondial, les 2/3 des agriculteurs (soit plus de 800 millions) travaillent essentiellement à la main ; un peu plus de 400 millions utilisent la traction animale, et 30 millions seulement ont recours à la motorisation.



Photo 1 : chevaux percherons au labour

En ce début de XXI^e siècle, l'utilisation de la traction animale ne concerne plus que 7 % des agriculteurs des pays développés (exception : les Amish aux USA), contre 52 % dans les pays en développement ; en revanche, on constate une progression en Afrique subsaharienne.

En France, la traction animale avait connu son apogée au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle en ce qui concerne les effectifs d'animaux utilisés, et ce jusqu'à la première guerre mondiale. Cette période a vu se développer une agriculture dite productive, aidée par du matériel nouveau de travail pour le sol et la récolte, nécessitant de forts moyens de traction (photo 1) ; cette *mécanisation* de l'agriculture ne doit

toutefois pas être confondue avec la *motorisation* qui arrivera plus tard et prendra le relais des attelages.

Au milieu du XIX^e siècle, sur un total d'animaux de trait un peu supérieur à 5 millions de têtes, les bovins représentaient 56 %, et l'ensemble des équidés (chevaux, ânes, mulets) 44 %.



Photo 2 : paire de bœufs attelés

En 1913, la France comptait plus de 3,2 millions de chevaux (record absolu !) ; en 1930, le nombre approchait encore près de 3 millions de têtes, 2,5 millions pour le trait. Ces chevaux étaient répartis sur tout l'Hexagone, mais leur présence dominait largement au nord de la Loire, le sud étant davantage tourné vers les bovins, vaches et bœufs de trait.

Le développement des cultures intensives dans le Bassin parisien a demandé des moyens de traction supplémentaires : les bœufs sont alors venus s'ajouter aux attelées de chevaux ; vendus en paires dites *bovées*, ces bœufs venaient du Massif-Central, de Gascogne, de Bourgogne et de Franche-Comté (photo 2).

En 1950, la traction animale assurait encore 85 % des besoins énergétiques de l'agriculture française ; mais déjà en 1956 elle pesait un peu moins de 50 %, puis elle devint très marginale à partir de 1975.

La répartition des races de travail (ânes et mulets, chevaux de territoire et de trait - chiffres 2021)

La population des races de travail (équidés) est aujourd'hui en France de l'ordre de 70 000 têtes (7% des 1035000 chevaux présents). En 2021, près de 17 505 femelles ont été saillies avec la semence de 2452 males, donnant 9468 naissances. Entre 2016 et 2021, les naissances ont progressé de 4%. Les naissances chez les chevaux de races de trait représentent 82% du total des naissances des races de travail, en progrès de 3% par rapport à 2016.

Au nombre de neuf, les races françaises de chevaux de trait sont « *une réserve musculaire motrice fonctionnant à l'énergie solaire* », pour reprendre une définition d'Emmanuel Rossier (CEREOPA)

Les quatre principales races de chevaux de trait (chiffres 2021)

Le cheval COMTOIS arrive en tête des effectifs, avec 6100 juments saillies, 726 étalons et 3307 naissances. Cette race, héritière de la *grande race germanique*, a été marquée par le croisement avec la race espagnole qui lui aurait apporté de la distinction. Très sollicitée par les guerres de la Révolution, de l'Empire et le conflit de 1870, elle a perdu beaucoup d'effectifs, mais elle a bien redressé la barre !



Photo 3 : attelage de 4 chevaux bretons

Le cheval BRETON (photo 3) se décline en Trait et Postier. C'est la deuxième race française, avec 3967 juments saillies, 579 étalons et 2355 naissances. Elle est le fruit d'une longue évolution de croisements entre races locales et voisines, en particulier marquée au XIX^e par le croisement avec le Norfolk anglais. Bien implantée dans son berceau breton, la race a essaimé dans les zones herbagères du centre de la France (production pour la viande).

Le cheval PERCHERON (photo 1) est l'image-type du cheval de trait. Troisième race française, elle compte 1543 juments saillies, 172 étalons et 897 naissances. Dans ses origines se trouve du sang oriental. : "*C'est un arabe grossi par le climat et la rusticité des services auxquels il est employé depuis des siècles*"¹. Son berceau est le Perche et les Pays de Loire, il a essaimé dans le monde entier, et a connu sa période de gloire aux USA à la fin du XIX^e siècle.

Le cheval ARDENNAIS (photo 4) est un cheval rustique, sobre, docile et fort, dont on dit qu'il serait le seul rescapé de la dure campagne de Russie sous Napoléon I^{er} ! En 2021, 980 juments ont été saillies par 186 étalons, et on recense 544 naissances. Ce cheval trouve son origine dans les Ardennes Belges et Françaises, et son berceau de race se trouve dans le Grand Est ; il est utilisé en traction, et production de viande.

Photo 4 : présentation en bande de chevaux ardennais



Races ayant moins de 500 juments saillies en 2021

Le COB NORMAND est issu d'une *jumenterie carrossière* locale, avec une infusion de sang Norfolk : 364 juments saillies, 45 étalons et 206 naissances. Élégant, énergique et rapide, c'était l'automobile des campagnes avant l'automobile ! Excellent en attelage et bon pour les travaux des champs, son berceau est le département de la Manche.

¹ in *Les races chevalines en France*, par Henri Blanc et Edmond Quittet

Le **BOULONNAIS**, dont les origines remonteraient à la cavalerie de César : la race compte 273 juments saillies, 44 étalons et 152 naissances. Le type *mareyeur* a été grossi au XIX^e siècle pour les travaux de culture, au nord de Paris ; c'est un cheval dit "élégant et distingué".

L'AUXOIS, apparenté à l'Ardennais : il a bénéficié d'infusions de cette race mais aussi du Trait du Nord, du Percheron et du Boulonnais ; c'est aujourd'hui "le cheval de trait Bourguignon" qui totalise 179 juments saillies, 25 étalons et 102 naissances.

Le POITEVIN ou RACE MULASSIERE a pour origine les races locales du Marais Poitevin, croisées avec le Brabançon. Les juments saillies avec le Baudet du Poitou donnent naissance au mulet, dont la force, la rusticité et la sobriété ont été appréciées dans le monde entier. La race Poitevine compte 154 juments saillies, 40 étalons et 74 naissances.

Le **TRAIT DU NORD** fait partie de la famille des Ardennais, avec du sang Boulonnais et Trait Belge : force, poids et élégance correspondent aux besoins pour les grandes plaines betteravières du nord de la France. On dénombre 110 juments saillies, 6 étalons et 64 poulains.

Le **FRANCHES-MONTAGNES** se rajoute aux races françaises, bien qu'originaire du Jura Suisse. Cheval d'attelage et de trait léger, on en recense 91 juments saillies, 24 étalons et 41 naissances.

AUTRES 3 028 juments saillies, 1 411 naissances.

CHEVAUX de TERRITOIRE, sans origine de race marquée : 3 028 juments saillies, 1 411 naissances.

ÂNES, MULETS ET BAUDET : la France compte 198 mâles (dont 82 Baudets du Poitou), 716 femelles saillies (dont 222 baudets du Poitou) et 315 naissances (dont 82 Baudets du Poitou).

Les équidés de travail : les principales utilisations actuelles (chiffres 2020)

"Comparée à toutes les autres technologies développées actuellement par l'Homme, la traction animale est de loin la plus efficace, tant du point de vue écologique en s'intégrant harmonieusement au milieu naturel, que du point de vue de la production d'énergie mécanique" (SFET)².

Près de 500 opérateurs de l'énergie cheval ont été recensés en 2020, dont 92 % de professionnels. L'ensemble de leurs activités génère un chiffre d'affaires de plus de 5 millions d'euros : 74 % provenant du travail dans les vignes, 7,3 % du débardage, 11,9 % du transport, 4,6 % de l'entretien de l'espace, et 1,85 % du maraîchage.

La traction maraîchère (photo 5)

Elle concerne 171 opérateurs qui ont en même temps des activités dans le débardage, le transport de personnes, le travail de la vigne et l'entretien de l'espace. Ces opérateurs, en majorité non issus du milieu agricole, utilisent pour 61 % les chevaux (Comtois, Bretons, Ardennais, ...) et pour 39 % les ânes et les mulets.

Photo 5 : travaux de maraîchage avec âne



La traction viticole (photo 6)

On recense 133 opérateurs, souvent d'origine agricole et utilisant les chevaux (3 chevaux en moyenne par opérateur, essentiellement Bretons, Ardennais, Percherons).

Ils travaillent autant dans le cadre de l'agriculture raisonnée que biologique. Les 3/4 sont des prestataires de service travaillant pour des vignerons...qui aiment souvent le faire savoir sur leurs étiquettes !

Photo 6 : travail dans les vignes



Le débardage (photo 7)

C'est une activité dont on parle beaucoup, mais qui ne concerne que 69 opérateurs recensés, qui ont aussi d'autres activités. Les chevaux sont en majorité Comtois, Ardennais, Bretons, Percherons ou Auxois. Ces débardeurs travaillent autant en zones non mécanisables qu'en zones humides ou naturelles protégées. Ils ont en majorité le statut de prestataires de services.

Photo 7 : débardage en forêt



² Société Française des Équidés de Travail

Jusqu'à la fin des années 1990, était pratiqué, en montagne, le débardage par mulets bâtés. C'était une opération très physique, tant pour le débardeur qui devait charger de gros rondins, un par un, sur chaque bât, que pour les animaux. Une *compagnie de mulets* ou *train de mulets* comprenait une quinzaine d'animaux. Un mulet transportait environ 150 kg par voyage.

L'entretien de l'espace (photo 8)

On y dénombre 44 opérateurs, travaillant avec des collectivités pour la collecte de poubelles en ville, de déchets verts, du nettoyage, de l'arrosage, et de l'entretien d'espaces naturels.

Photo 8 : entretien d'espace vert



Le transport des personnes (photo 9)

Cette activité est exercée par 134 opérateurs, qui ont aussi d'autres activités liées à la traction animale.

Le cheval est très majoritairement utilisé, avec une dominante de Comtois, Bretons et Percherons.

Photo 9 : transport de personnes



Jean-Michel BESANCENOT, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Toutes les photographies sont de l'Association du cheval de trait en Île-de-France (ACTIF)

Ce qu'il faut retenir :

Héritière, dans nos pays développés, d'une longue tradition et d'un savoir-faire, l'énergie animale n'a pas résisté à la motorisation ; mais elle n'a pas disparu, et garde toute son actualité à un moment où la chasse au CO₂ est devenue une cause planétaire.

Longtemps négligée, la traction animale fait maintenant l'objet de travaux scientifiques et de recherches, particulièrement sur le harnachement et sur le matériel aratoire ou de traction. Et les opérateurs bénéficient aujourd'hui d'informations techniques de plus en plus poussées, tandis que de nombreuses formations sont proposées pour se perfectionner ou se former (formation diplômante).

Cependant, le maintien de nos races de trait est lié davantage à la production de viande qu'au travail de traction, avec des marchés spécialisés qui regroupent chaque année des centaines de poulains sevrés, essentiellement destinés à une exportation vers l'Italie, l'Espagne et le Japon. En France, la viande de cheval est de moins en moins demandée par le consommateur : de l'ordre de 100 g par personne et par an.

Le maintien d'un effectif suffisant pour nos différentes races de trait est l'assurance de pouvoir poursuivre une sélection efficace en vue d'une orientation travail plutôt qu'une orientation viande.

Pour en savoir plus :

- *Équidés de travail*, Observatoire économique et social, SFET, 2020
- Henri BLANC et Edmond QUITTET : *Les races chevalines en France*, La maison rustique, 1974
- MAVRÉ et PETICLERC : *Chevaux de trait d'hier et d'aujourd'hui*, éd. Campagne et compagnie, La France Agricole, 2011
- Marcel MAVRÉ : *Le cheval de trait de l'an 2000*, 1993
- *Le cheval dans l'agriculture*, Société d'Ethnozootechnie n°30, 1982
- *La traction animale dans le monde*, FAO
- IFCE, Statistiques ECUS 2021
- Bernadette LIZET : *Le cheval dans la vie quotidienne*, Berger-Levrault, 1982 ; réédition : CNRS Éditions, 2020
- Bernadette LIZET : *Champ de blé, champ de course. Nouveaux usages du cheval de trait en Europe*, Jean-Michel Place, 1996